

## COMMISSION DE CONTRÔLE

Communes de 1000 habitants et plus dans lesquelles 2 listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors du dernier renouvellement  
(Article L19 nouveau du code électoral)

### COMMUNE DE:

LISTES		CIVILITE	NOM	PRENOM
Liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges au conseil municipal	Conseiller municipal* (membre titulaire de la commission de contrôle)	Mme	MOIGNE	Pascale
	Conseiller municipal* (membre titulaire de la commission de contrôle)	M.	POSTEC	Jean-Yves
	Conseiller municipal* (membre titulaire de la commission de contrôle)	M.	CREFF	Henri
	Conseiller municipal* (membre suppléant de la commission de contrôle)	Mme	ABGRALL	Janine
	Conseiller municipal* (membre suppléant de la commission de contrôle)	Mme	ROPARS	Michèle
	Conseiller municipal* (membre suppléant de la commission de contrôle)	Mme	JAFFRES	Anne
Liste ayant obtenu les autres sièges au conseil municipal	Conseiller municipal* (membre titulaire de la commission de contrôle)	M.	BELIN	Wilbert
	Conseiller municipal* (membre titulaire de la commission de contrôle)	Mme	CADALEN	Stéphanie
	Conseiller municipal* (membre suppléant de la commission de contrôle)			
	Conseiller municipal* (membre suppléant de la commission de contrôle)			

\* Le maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de la commission

A renvoyer dûment complété pour le 1 décembre 2018 au plus tard à :  
Préfecture du Finistère  
Bureau des élections et de la réglementation  
42 boulevard Duplex  
29320 QUIMPER Cedex  
ou  
mèl : [pref-elections@finistere.gouv.fr](mailto:pref-elections@finistere.gouv.fr)

A Lampaul-Guimiliau, 28 Novembre 2018

